

# Avenue Shamrock Montréal

Nouveau

DES RUES  
INSPIRANTES

Un inventaire  
pour passer  
à l'action

## CATÉGORIE DE RUE

Rue commerciale

## LONGUEUR DU PROJET

150 m

## COÛT TOTAL

5 M \$

## COÛT PAR KM

33,3 M \$

## ANNÉE DE RÉALISATION

2019

### AVANT



### APRÈS



Photos : Arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie

En 2018, l'Arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie rendait permanent le projet pilote d'aménagement de l'avenue Shamrock entre la rue Casgrain et le boulevard Saint-Laurent. Le projet vise à créer un milieu de vie plus animé, vert et sécuritaire. Il répondait également à la demande de la Société de développement commercial (SDC) de la Petite Italie et du Marché Jean-Talon de renforcer le lien entre deux pôles identitaires du quartier : le marché et le boulevard Saint-Laurent. Démarré en 2014 comme projet pilote, l'initiative a ensuite profité du soutien du [Programme de rues piétonnes et partagées](#) à partir de 2016. Le processus a débuté par la mise en place de mesures transitoires en 2016 et 2017 permettant d'évaluer le niveau de partage optimal de la rue à la faveur des piétons et l'impact sur l'accessibilité du secteur.



Centre d'écologie  
urbaine de Montréal

BÂTIR ENSEMBLE  
LA VILLE  
ACTIVE

### INFRASTRUCTURES PIÉTONNES

La fermeture d'une voie de circulation, le retrait d'espaces de stationnement et la mise à sens unique de la circulation vers l'ouest permettent d'augmenter la surface de l'espace piéton. L'espace comporte un nouveau trottoir en pavé uni et un total de 160 places assises pour favoriser la détente et la sociabilité. L'installation d'un feu de circulation à l'intersection de l'avenue Shamrock et du boulevard Saint-Laurent permet de créer un passage piéton plus sécuritaire.

### ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

Les concepteurs ont réalisé un audit d'accessibilité chaque année du projet temporaire et un comité consultatif en accessibilité universelle a commenté le projet final. S'inspirant du [fascicule #5 du Guide d'aménagement durable des rues de la Ville de Montréal](#), l'aménagement comporte des plaques podotactiles, des corridors protégés et rectilignes détectables à la canne et un accès facilité au trottoir en fauteuil grâce à des bateaux pavés élargis.

### APAISEMENT DE LA CIRCULATION

Les espaces de stationnement en alternance avec des saillies de trottoir sur un côté de la rue, le rétrécissement de la largeur de la chaussée, de même que le retrait d'espaces de stationnement et d'une voie de circulation contribuent à apaiser la vitesse de circulation. Cette rue ayant le statut de [rue partagée](#), la limite de vitesse de circulation est de 20 km/h et les piétons ont, en tout temps, la priorité sur les automobilistes.

### AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET MOBILIER

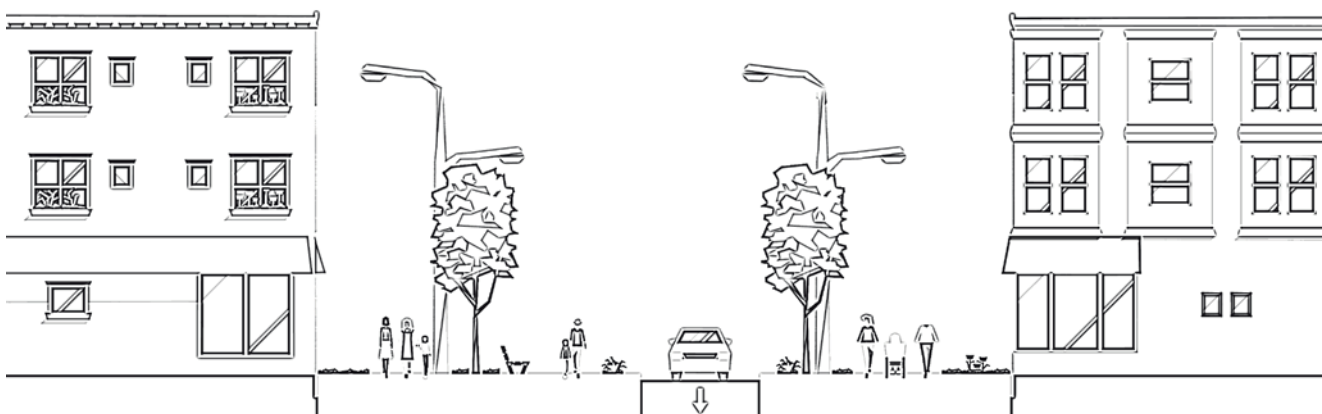
L'omniprésence de la couleur rouge est un choix de conception visant à rendre l'aménagement distinctif et unique. Cette signature visuelle se retrouve au sol et dans le mobilier. Des équipements distinctifs contribuent à l'originalité du nouvel espace : une grande table permettant d'accueillir 110 personnes et l'ajout d'un îlot de cuisine. L'aménagement de bandes végétales et la plantation de 28 arbres contribuent à réduire les îlots de chaleur. La surface végétalisée est sept fois plus importante qu'auparavant. Finalement, l'ajout d'un éclairage scénographique et d'une place multifonctionnelle pour les spectacles favorisent l'appropriation des lieux par les riverains.

### DÉMARCHE PARTICIPATIVE

Dès 2016, un processus d'urbanisme participatif mené par le Centre d'écologie urbaine de Montréal (CEUM) comprenant l'évaluation des aménagements temporaires a permis d'identifier les désirs des citoyens, mais aussi de cerner leur vision des défis et des bons coups. Au total, ce sont 1 800 personnes qui ont participé à l'une des 14 activités participatives réparties sur deux ans.

Ce processus a permis de faire ressortir six principes pour guider la réalisation de l'aménagement permanent : 1) l'équilibre entre les différents usages; 2) le respect d'une signature harmonieuse avec le quartier de la Petite-Italie; 3) la détente et les rencontres; 4) la cohabitation des usagers, des riverains et des commerçants; 5) l'engagement de la communauté et 6) l'omniprésence de la verdure. Voir les détails dans le [rapport de consultation](#).

En coupe, au coin du boulevard Saint-Laurent



Chaussée totale : +/- 5 mètres